

Dulcie September : la piste française

Jean Chatain

L'Humanité, 16 août 2002

Des accusations précises ont été portées contre un lieutenant de Bob Denard, qui n'ont pas été entendues par la juge chargée de l'enquête.

L'assassinat de Dulcie September – représentante dans notre pays de l'ANC sud-africaine lors de la lutte contre l'apartheid – survenu le 29 mars 1988 devant son domicile parisien sera-t-il jamais élucidé par la justice française ? On peut redouter une réponse négative, le délai de prescription ayant officiellement expiré ce début d'été. « *J'ai un sentiment d'injustice parce qu'il y a eu crime, et que ceux qui l'ont commandité et ceux qui l'ont exécuté s'en sortent très bien. Ils ne sont pas poursuivis* », déclarait à ce propos Jacqueline Dérens, amie de la victime et présidente de l'association Rencontres nationales avec le peuple sud-africain, sur l'antenne de RFI. « *Ce qui est assez scandaleux, c'est qu'en fait, à la Commission vérité et réconciliation [organisée en Afrique du] Sud à l'initiative de Nelson Mandela – NDLR], on le savait, on a même désigné l'exécuteur du crime, un certain Jean-Paul Guerrier, un mercenaire de Bob Denard, mais personne n'a poursuivi ce monsieur* ».

En effet, en 1998, devant la Commission sud-africaine, le colonel Eugène de Kock, responsable de la police secrète de l'apartheid et l'un des

chefs des escadrons de la mort mis en place par les soins de cette dernière, avait désigné formellement Jean-Paul Guerrier, alias Capitaine Siam. Ce nom n'était pas inconnu de la justice française. Avec Bob Denard, alors chef de la garde présidentielle comorienne, et Dominique Malacrino, un autre de ses premiers couteaux, Jean-Paul Guerrier fut également accusé du meurtre du président des Comores Ahmed Abdallah (novembre 1989). Lui-même fut absent du procès organisé à Paris à ce propos, ayant alors choisi la fuite. Jugé par contumace, il bénéficiait d'un non-lieu de la cour d'assises le 13 mars 2000. Entre-temps, son nom était réapparu lors de la tentative de coup d'État de 1995 aux Comores, archipel qui servit longtemps de base arrière aux services secrets du régime de l'apartheid. Le genre de pedigree qui devrait inciter à prendre en considération les accusations portées à son encontre.

D'autant que de nouvelles accusations ont été formulées dans la dernière période. Par Mariama Keita, dont le père Abdoulaye Keita, chirurgien aujourd'hui à la retraite, fut affecté à partir de 1983 par le ministère français de la Coopération à l'hôpital d'Anjouan, l'île du président Abdallah, dont il deviendra le docteur personnel jusqu'à l'assassinat de ce dernier. Sa fille assure disposer d'éléments qui auraient

permis de relancer l'instruction dans « *l'affaire* » Dulcie September. En vain, puisqu'elle n'a même pas été entendue comme elle n'avait cessé de le demander. « *Des Français ont-ils aidé à tuer Dulcie September ?* », interro-

geait *l'Humanité* le 14 novembre 1997. Cinq ans plus tard, cette question reste sans réponse et force est de constater que bien peu d'efforts ont été faits pour cela.

Jean Chatain.